

Conformément au choix fait lors du conseil pédagogique :

- L'Histoire des Arts devra impliquer l'ensemble de l'équipe pédagogique.
- les élèves de 3^e auront à leur emploi du temps une heure quinzaine consacrée à la préparation de l'épreuve d'Histoire des Arts.

Il convient donc de préciser les modalités retenues cette année.

1. Organisation de l'épreuve d'HDA au DNB :

➔ **L'épreuve blanche se déroulera les 8 et 9 février 2016.**

➔ **L'épreuve officielle se déroulera les 23 et 24 mai 2016.**

- Le Jury sera composé de **2 professeurs** (l'un devant enseigner les arts plastiques, l'éducation musicale, l'Histoire ou les lettres)

- Les élèves pourront présenter leur travail soit individuellement, soit par **groupe de 2 (3 maximum)**.

- La passation se déroulera ainsi :

5 min d'exposé (10 si travail en groupe) + 10 min d'entretien (+ 5 min supplémentaires pour les élèves ayant un 1/3 temps)

RQ : Lors de l'épreuve blanche un temps supplémentaire sera utilisé pour donner des conseils au candidat (5 min).

- **Le jury choisit**, parmi les œuvres proposées par le candidat (3 pour l'épreuve blanche, 5 au final), l'objet d'étude sur lequel porte son exposé.

- L'évaluation donne lieu à une **note sur 20 points, coefficient 2**.

2. Missions des enseignants :

- **Les enseignants s'inscriront** (sur le tableau affiché en salle des professeurs) **pour travailler une œuvre d'Art** avec les élèves d'une classe (Cf annexe : fiche analyse d'œuvre).

- Chaque élève devra travailler au moins **3 des 6 domaines** proposés (cf tableau d'inscription professeur). Ces domaines devront être reliés à au moins **2 thématiques différentes** durant son année (cf tableau d'inscription professeur). **Merci de veiller à ne pas choisir les mêmes domaines et thématiques.**

- Ils accompagneront les élèves pour la **rédaction de la problématique** (quel message veut faire passer l'artiste grâce à cette œuvre ?), **l'analyse de l'œuvre** et la **comparaison**. Le tableau situé sur la fiche d'analyse vous permettra d'évaluer le travail fait par l'élève.

3. Rôle des professeurs référents HDA (JP Rodot + D Chappez):

- Donner les **clés méthodologiques** pour analyser une œuvre (présentation, description, analyse...).

- Apporter une **culture générale** en HDA à l'élève (grands courants, techniques...).

- Répondre aux besoins des élèves pour l'analyse des œuvres étudiées en classe.

- Travailler la **comparaison de l'œuvre** étudiée pour donner du sens à la comparaison.

- Faire de la **remédiation** suite à l'épreuve blanche.

- **Entrainer** les élèves à l'oral (oraux ciblés par exemple sur la présentation de l'œuvre, présentations globales...).

4. Mention « HDA » dans les bulletins scolaires :

- La matière sera évaluée par une note chiffrée et une appréciation dans les bulletins de 4^e et 3^e. Il convient donc de se répartir cette tâche (cf tableau affiché en salle des professeurs).